L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE, & CO.
No. ... RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

[illegible] piastres par an, pour la feuille, payables d'avance [illegible] piastres pour la feuille destinée pour la campagne [illegible] payables d'avance [illegible] de la Nouvelle-Orléans. Aucun [illegible] Les abonnés qui voudront cesser [illegible] devront en donner avis par écrit [illegible] l'abonnement ne sera censé.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60, les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $75, les agens pour navires, bâtimens et bateaux à vapeur, et les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnemens se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à ceux qui concernent leurs propres affaires [illegible]

LES ANNONCES de mariages, et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles ou de meubles, les articles signés par des passagers, les [illegible] &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalle paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle [illegible] annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui excèdent de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c. seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus nommés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas le nombre de l'insertion seront publiées jusqu'à contre-ordre et devront être payées en conséquence de cette omission.

AUCUNE ANNONCE ou fait divers ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THEATRES et autres entreprises ouvertes pour l'amusement public, [illegible] nouvelles annonces [illegible] $50.

LES ANNONCES de candidats [illegible] toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

POUR GALVESTON

Paquebot regulier pour dimanche le 11 juillet à 10 heures du matin.

Le steamer à basse pression SAVANNAH, capitaine John W. [illegible], partira positivement pour le port ci-dessus le 11 courant. Ce bateau a été expressément construit pour les voyages de Liverpool à New York, et offre aux passagers toute la sûreté et le confortable que l'on peut désirer; sa marche est supérieure et il est avantageusement connu sous ce rapport. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

BOGERT & HAWTHORN, 13 rue Gravier.

8 juillet

POUR ST. LOUIS, Quincy et Warsaw—Le beau steamer BALTIC, capt. Whitney, ayant la plus grande partie de sa cargaison arrêtée et allant à bord, partira samedi 10 du courant, à 10 heures du matin. Pour balance du fret et passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Poydras, ou à CHARLES DOANE, 69, rue Poydras.

Bateau à vapeur MADISON pour St. Louis—Ce bateau, sous le commandement du capitaine Freeland, est actuellement prêt à recevoir le fret et en ayant déjà une grande partie engagée partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au bout de la rue Poydras, ou à

JOHN R. SHAW & Co. 24, rue Poydras.

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG, MADISONVILLE ET COVINGTON. Arrangement pour l'été—Le bateau à vapeur WALKER, bon marcheur, tirant peu d'eau, capitaine J. A. Bonneval, partira de la Nouvelle-Orléans au bout du chemin de fer du lac Pontchartrain tous les mardi et jeudi de chaque semaine, après l'arrivée des chars de 8 heures, touchant à Mandeville, Lewisburg et Madisonville, et retournera à la ville de Covington; partira de Covington tous les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, à 7 heures précises, touchant à Madisonville, Lewisburg et Covington.

Le Walker arrivera à la Nouvelle-Orléans les samedi de chaque semaine, après l'arrivée des chars de 8 heures pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville, et sera de retour le dimanche soir, quittant Madisonville à 4 heures précises.

Pour fret ou passage s'adresser au capitaine.

Le capitaine Bonneval, profite de cette occasion pour remercier ses amis et le public en général du patronage qu'ils lui ont accordé jusqu'à ce jour, et l'assurer qu'il fera tout son possible pour le mériter encore.

3 juil—9f & 2pe

Paquebot hebdomadaire entre la Nelle Orléans et Mobile. Le steamer ECHO, capitaine H. Little, ayant été radoubé à neuf, reprendra ses voyages réguliers vers le 20 mai, partant de la Nouvelle-Orléans tous les samedis à 6 heures P. M. pour la Baie St. Louis, Passe Christian, Mississippi City et Biloxi, et reviendra le dimanche, touchant aux ports ci-dessus et arrivera au Rail Road le lundi matin à 6 heures.

Il partira de la Nouvelle-Orléans pour la Mobile, tous les mardis à 6 heures P. M. touchera aux endroits ci-dessus désignés et arrivera à Mobile les mercredis à 6 heures, P. M.

Il repartira de la Mobile pour la Nouvelle-Orléans, les vendredis à 6 heures, A. M. touchera aux endroits ci-dessus et arrivera à la Nouvelle-Orléans le samedi à 6 heures du matin.

D'ici au 20 mai, l'Echo fera un voyage par semaine à la Mobile et partira d'ici le samedi soir 24 courant, à 6 heures, pour son premier voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GINN & DUNN, 54, Nlle Levée.

AVIS AUX CHARGEURS.

Le bateau à vapeur paquebot régulier, PERSIAN, est actuellement à la levée, en face de la rue St. Louis, et recevra du fret pour le rail road de Clinton et Port Hudson, ceux de West Feliciana et le Bayou Sarah. [illegible] Pour plus amples informations s'adresser à bord [illegible] BOGART & HAWTHORN.

STETSON & AVERY, [illegible] rue Gravier.

POUR LAFOURCHE, et tous les ports intermédiaires—Le fin marcheur GENL. HARRISON, capitaine Batcheller, naviguera comme paquebot régulier pendant toute la saison, entre cette ville et les ports ci-dessus mentionnés, laissant la Nouvelle-Orléans tous les Dimanches à 10 heures du matin, et Donaldsonville tous les Jeudis à 7 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à HENRY TETE, 13, rue Conti.

BATEAU DE LA MALLE DES ETATS-UNIS—Le steamer ROB FULTON, pour BAYOU SARAH, capitaine J. Kinney, partira de cette ville chaque mardi et samedi, à 10 heures A. M., et de Bayou Sarah, les lundi et mercredi, à 5 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 3 déc

POUR ATTAKAPAS et les ports intermédiaires—Le steamer neuf et tirant peu d'eau, ZEPHYR, capitaine J. F. Smith, fera les voyages comme paquebot régulier, pour les ports ci-dessus pendant toute la saison. Et pendant les basses eaux il fera les voyages à Plaquemine. [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

A. H. VERRET, 6, Nlle Levée.

CABOTAGE.

POUR BALTIMORE—Le brick fin voilier, de première classe, SPLENDID, capt. King, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à [illegible] BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

PORTS D'EUROPE

POUR LIVERPOOL—Le navire de 1re classe, fin voilier, CLIFTON, capt. Ingersoll, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste [illegible] 300 balles coton, ou passage, s'adresser à

J. H. ASHBRIDGE, 97 Camp.

A LOUER—Le vaste Magasin avec magasin de [illegible] No. 4 [illegible] pourra entrer en possession au premier octobre prochain. Pour les conditions s'adresser à STETSON & AVERY, 88, rue Gravier.

A LOUER—Le bureau rue Gravier, No. 90, bien convenable pour un courtier de coton, ce magasin a été occupé par [illegible] John W. Banks & MM. Cammack & Ruggold. On pourra entrer de suite en possession ou le 1er octobre prochain. S'adresser au No. 88 à STETSON & AVERY, 88, Gravier.

MAISONS ET MAGASINS A LOUER—Une charmante résidence avec un vaste magasin et dépendances dans le faubourg [illegible] Champs Elysées encoignure de la rue des Grands Hommes; cette propriété est susceptible de produire un bon revenu au locataire; elle est convenable pour boulangerie, magasin de comestibles &c.

Une maison basse, à 4 appartements, cuisine, grande cour &c. située rue de l'Esplanade entre les rues Royale et Bourbon.

Un vaste magasin de dépôt situé rue Victoire entre celles de Champs Elysées et Marigny à moitié du Rail Road Ponchartrain.

Deux maisons à étages situées rue Condé entre les rues Hôpital et Quartier, ces deux propriétés précédemment occupées par Messrs Lebeau, H. D. Peire, offrent toutes espèces de commodités.

Une maison commode, à 2 étages, située rue Galliatin, entre Hôpital et Quartier.

Un beau magasin rue Royale entre Toulouse et St. Louis. Ces propriétés seront louées à des termes modérés.

F. DE LIZARDI & Co. 34, Bienville.

MAISONS A LOUER.

UNE MAISON en briques et à étages, très convenable pour tenir une auberge, située rue de la Vieille Levée entre Hôpital et Quartier, possession sera donnée le premier juillet.

Une dito en briques et à étages, située rue Bourbon, entre Dumaine et St. Philippe, possession sera donnée le premier juillet.

Une dito en briques située rue d'Espagne, entre Moreau et Casacalvo. Cette maison est en parfait état et offre toutes les commodités pour une famille.

Une dito située rue Moreau entre Port et St. Ferdinand, bloc des Architectes.

Plusieurs dito situées rue Claiborne entre Ste Anne et Dumaine.

Pour les conditions qui seront avantageuses, s'adresser rue de Chartres No. 133, à CORDEVIOLLE & LACROIX.

15 juin

TOILES. Les soussignés ont en vente, 4-4 toile à chemises, en pièces de [illegible] qualités assorties. 4-4 et 3-2 Britannias, do do. 5-4 et 7-4 do [illegible] do. W. G. HEWES & Co, [illegible] rue Natchez.

RICHTER & STERN
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES
Encoignure des rues de la Commune et Tchoupitoulas.

Ils recevront en magasin toutes sortes de marchandises à des prix raisonnables. 16 juin

MILLE PIASTRES DE RECOMPENSE.
BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nlle Orléans, 17 mai 1841.

[illegible] ... Par ordre de la Direction. WM. F. LEVERICH, Caissier.

$ 2000 DE RECOMPENSE

Banque de la Louisiane.

La récompense ci-dessus sera offerte à celui qui arrêtera [illegible] et Charles Zénon Calisan, ex-commis aux escomptes de cette institution et les livrera aux autorités de cette ville, de manière à ce qu'ils puissent être jugés et punis par les tribunaux de cet Etat.

Il sera payé une somme additionnelle de $1000 s'ils sont arrêtés hors de l'Etat.

Par ordre du Bureau. J. F. LEVERICH, Caissier. 10 mai

SAINDOUX—100 barils 1ère qualité, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co, 36, Poydras.

PORC—[illegible] barils mess Porc et dessous, à vendre par ADAMS HARTWELL & Co, 36, Poydras.

WHISKEY—90 barils rectifié et 20 commun, à vendre par ADAMS HARTWELL & Co. 36 Poydras.

HARICOTS—[illegible] barils Haricots blancs, en bon ordre, à vendre par ADAMS HARTWELL & Co, 36 Poydras.

JAMBONS—[illegible] jambons en tierçons, à [illegible] qualité supérieure, à vendre par ADAMS HARTWELL & Co, 36, Poydras.

LARD 1ère qualité—80 boucauts Lard 1ère qualité, à vendre par ADAMS HARTWELL & Co, 36, Poydras.

ASSURANCES.

LA VIE.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.

LE manque d'une institution d'Assurances sur la Vie, et les primes extravagantes que demandent les compagnies d'Europe et du Nord pour assurer la vie d'individus résidant à la Louisiane, ont déterminé la direction de cette compagnie à mettre en opération la clause de sa charte qui l'autorise à contracter des assurances sur la vie, à des primes qui pourront mettre à même chaque personne, jouissant d'un revenu annuel ordinaire, d'assurer à ceux qui dépendent d'elle une ressource en cas de mort.

L'échelle des primes adoptée par la compagnie est aussi conforme qu'il a été possible de le faire à celle des Compagnies de Londres qui font des assurances sur la vie dans toute l'Angleterre; il n'y est fait aucune augmentation pour la différence des climats.

D'après cette échelle, une prime annuelle de vingt piastres, payée par une personne de 25 ans, assure le paiement de mille piastres à son ayant cause en cas de mort dans l'année; une prime annuelle de cent piastres assure une somme de cinq mille piastres, et ainsi de suite en proportion pour une somme plus forte.

La Compagnie signera des polices pour une période d'une à sept années, dont la prime sera payable par trimestre, par semestre, ou même par année.

Des renseignemens plus étendus seront fournis au bureau de la Compagnie, No. 45, rue du Canal, à l'encoignure de la rue Gravier.

Par ordre de la Direction.

1 mars CH. BRIGGS, secrétaire.

TENTE POUR GARANTIR DES INSECTES.

IL vient d'être inventé un nouvel objet appelé tente à insectes, qui est aujourd'hui en vente au No. 46 de la rue Saint Charles, en face de la Bourse. Cette invention a tant d'élégance dans la forme, la construction; elle est si légère et si confortable, qu'elle doit recevoir l'approbation générale.

Pour protéger entièrement contre toutes sortes d'insectes sans encombrer le moindrement un appartement, cette tente est tout ce que l'on peut souhaiter de plus parfait. Elle procure aux convalescents chaude en confort et une mollesse luxurieuse dont ne sont pas susceptibles les moustiquaires. Cette tente doit être suspendue soit au plafond d'un appartement, à la branche d'un arbre ou à tout autre objet auquel on voudra la fixer, et elle peut être instantanément ployée; alors elle n'occupera pas plus d'espace qu'un parapluie, et en la soulevant au plancher elle ne gênera pas plus qu'une lampe et un quinquet; on pourra dans cette position, la déployer et la tendre en un instant; il ne faut guère plus d'une minute. Au lieu d'encombrer un appartement de l'ennui, et sa construction est si simple qu'elle ne peut se déranger. On peut s'en servir soit en étant assis, lisant, écrivant, dînant ou dormant, dans les maisons, les comptoirs et les offices, les voyageurs peuvent en faire usage dans les lieux de campement, et dans les bois lorsqu'ils sont en partie de plaisir. On ne saurait se figurer le charme qu'il y a à dormir dans les pays chauds à moins d'avoir fait usage de ces nouvelles tentes. On peut les faire de toutes dimensions et aussi riches et avec les ornements qu'on peut désirer. Celles que l'on fait aujourd'hui sont oxagonales, ou à 6 côtés; elles ont 6 pieds 6 pouces de diamètre; 18 pieds 6 pouces d'élévation; et lorsqu'elles sont ployées elles n'ont plus que 4 pieds 6 pouces de longueur et 8 à 10 pouces de diamètre. Le prix en est de $30. Les dames devront examiner ces nouvelles tentes elles procureront des avantages qu'elles n'ont jamais trouvées dans les moustiquaires ordinaires; c'est une des inventions les plus utiles de cette époque et avant peu elle sera généralement adoptée, et à la campagne et à la ville. La description qui précède des tentes à insectes peut en donner une fausse idée, parce que l'exagération est assez ordinaire dans les avis publiés d'artistes nouveaux; mais le public pourra se convaincre qu'il n'est pas le cas dans cet article. Il peut s'en convaincre en les examinant au No. 46 de la rue de Chartres. 17 juin—40

NOUVELLE MACHINE A EGRAINER LE MAIS.

CETTE machine peut égrainer 50 boisseaux par heure, chaque grain en sort dépouillé de paille. Le soussigné a également, constamment à vendre, une quantité d'autres machines de grande utilité, et d'ustensiles aratoires des dernières inventions, propres à l'usage des habitants du Sud. A vendre au No. 3, Nlle Levée.

20 mai J. MACVEIGH.

MOULINS A MAIS PORTATIFS, de Baldwin.

CE moulin peut moudre de 15 à 20 boisseaux de maïs par heure; ce qui en sort concassé, et sert de nourriture aux animaux. Ce moulin est généralement employé dans la Virginie, le Kentucky, l'Ohio, et dans d'autres Etats du Nord; on peut faire une économie d'un tiers par l'usage de ce moulin. En vente au no. 3, Nlle. Levée.

20 mai J. MACVEIGH.

CUCULLU, LAPEYRE & Co., 48, vieille Levée, offrent à vendre:

600 sacs café de la Havane, supérieur,
30 boites sucre blanc de la Havane,
100 barriques vin de Catalogne,
Vins de Porto et Madère en petites futailles, importation directe; vins espagnol, de dessert, en damejeannes,
100 caisses raisins M. R.,
Un grand assortiment de cigares de la Havane,
Poisson écossais en boites de 100 et 50 livres,
5 balles toile à draps de Russie. 4 juin

MOULIN A MAIS FRANCAIS PORTATIF DE GENTRY.

CES moulins possèdent des avantages marqués sur tous ceux qui sont employés aujourd'hui. Ils peuvent moudre de 5 à 10 boisseaux de maïs de la meilleure qualité par heure; les personnes qui en ont fait usage leur ont donné la préférence sur tous les autres. Ils sont complets et prêts à être mis en opération. Ils peuvent être transportés ainsi par les bateaux ou wagons dans toute partie de l'Etat. Constamment en mains et à vendre au No. 3, de la Nelle Levée.

20 mai J. MACVEIGH.

WAGONS, charrettes, drays, roues de charrettes à boeufs—Le soussigné reçoit constamment des meilleures manufactures de Philadelphie, des wagons pour 2 et 4 chevaux sans planches d'entourage; drays à coton avec moyeux en fer, drays communs, charrettes à briques, chars à un et deux chevaux, roues de différentes dimensions, brouettes &c. à vendre par CHS. BYRNE, 15 mai 136, rue Tchoupitoulas

EAU-DE-VIE, VINS ET LIQUEURS.

30 demi pipes Eau de vie de Cognac 1re et 2me preuve,
20 barils eau de vie blanche, 2me preuve,
20 barriques vin rouge de Bordeaux,
20 barils vin blanc Haut Sauterne,
[illegible] caisses vin rouge divers crûs,
20 do liqueurs assorties,
20 do kirschenwasser, 20 do marasquino,
à vendre par J. ALBERT,
11 juin 26, rue St. Louis.

FER. En débarquement du trois mats Persian, de Liverpool:

350 paquets de tenailles de cuivre de 12 à 25,
200 cercles en fer de 1 1-4 pouce à 4 pouces,
250 do fer assorti pour ailleries,
100 do fer rond et carré de 3-8 et 1-2.
[illegible] feuilles jdâtes, rondes et carrées à vendre par
1 mai PRIESTLEY & BEIN, 19 N. Levée.

LE soussigné offre à vendre au débarquement du Chateau briant de Bordeaux, 2 barriques et 10 demibarriques vin blanc du Grand Cru Guillot de Suduiraut, des années 1819, 23, 31, 34 et 38.

Plus 30 caisses des mêmes vins des années 1819, 22, 25, 31 et 36.

2 barriques vin rouge 1836 et 25 du cru St-Julien Gallon.

Et 24 caisses même vin rouge 1836.

CHARLES DUFOUR,
16 mai 48 rue du Camp.

LE soussigné offre à vendre en débarquement des navires l'Océan et Hindoo, du Havre, les articles suivants, savoir:

Cotonnades françaises, légères et fortes, petite et grande largeur,
Siamoises rayées et petits carreaux,
Guingams unis, rose, bleu et noir,
Indiennes et bordures à meubles, rouge, bleue et chamois,
Châles coton noir et couleur,
Mouchoirs Mock Madras et deuil,
Mouchoirs batiste imprimés, blanc unis, brodés et rivière,
Bretelles gomme élastique, fines et ordinaires,
Parapluies 24, 26, 28, 30, 32 et 34 pouces,
Ombrelles à franges, grande nouveauté,
Foulards pour la poche, do,
Bas de soie noire et filoselle,
Gants et mitaines fil, et,
Châles et doubles en soie,
Echarpes do do,
Voiles en fil différents genres,
Châles hernanie noire 4, 5 et 6-4,
Alépine noire,
Mousseline de laine et chalis noir,
Boutons gances et cordonnets, noires et couleurs (pour tailleur),
Boutons de fil, agrafes et jettes assortis de grandeurs,
Lacets fil blanc et noir,
Rubans de fil nos. assortis,
Peignes buffle, corne et écaille,
Rubans taffetas et satins, nos. assortis,
Chapeaux de paille, hommes et femmes,
Fleurs artificielles, bouquets et guirlandes,
Parfumeries assorties
Crème de Perse, pommades, essence, eau de cologne, poudre et savon;

Toujours en magasin, un très grand assortiment de vins de Bordeaux divers crûs, de $17 à 40 la barrique.

BENJ. LACOSTE,
19 juin 183, rue Royale, entre Conti et St Louis

A VENDRE par BENJ. LACOSTE, No. 183 rue Royale, en débarquement du navire Vaillant de Bordeaux:

150 barriques vin rouge Montferrand,
10 do St. Estèphe Médoc,
15 tierçons vin blanc Haut Sauterne vieux,
10 do do Haut Barsac do
5 do do Sauterne do
50 caisses vin St. Emilion et St. Julien Médoc,
20 do do Château-Margaux et Château Lafitte,
25 do do Gruaud Larose,
[illegible] do do Gruaud Larose Chateau Lafitte en demi bouteilles,
25 do do vin blanc Haut Barsac vieux,
25 do do do do en demi-bouteilles,
15 do do vin blanc Haut Sauterne vieux,
14 do do Haut Sauterne vieux en demi-bouteilles
100 paniers anisette superfine de Champion. 23 juin

VIN, HUILE, &c.

60 barriques vieux vin de Bordeaux, Pauillac,
150 do do St. Julien, Montferrand,
40 demi barriques vin rouge de Bordeaux,
80 ditto vin blanc, haut Sauterne,
8 quarts vieux vin de Madère très supérieur,
80 ditto do Madère ordinaire,
20 ditto do Porto
65 ditto Malaga doux et sec,
150 tierçons vinaigre de Bordeaux,
150 paniers huile d'olive,
2500 caisses vin de toutes les qualités,
250 do liqueurs assorties,
A vendre par S. LATAPIE. 17 juin.

MIL huit cent quintaux bois jaune,
182 balles Salsepareille,
200 peaux de boeuf, en déchargement du brick Felipe de Tuspan, à vendre par F. TIO,
10 juin rue St. Anne No. 56.

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Vaillant, arrivant de Bordeaux,

5 demi-pipes eau-de-vie Cognac fine Champagne, ayant droit au drawback,
10 barils do de do et d'importations antérieures,
Vieille eau-de-vie de Cognac (Maglery 1825) vins rouges en barriques de diverses qualités et crus, cuirs à harnais et à semelles &c. BOUTIN, GALLY & Co
25 juin 79, rue Toulouse.

UN NOUVEAU ET GRAND ASSORTIMENT D'HABILLEMENTS CONFECTIONNES A VENDRE AU RABAIS.

MEAKINS & KETCHAM, encoignure des rues Vieille Levée et Bienville, ont un grand assortiment de nouveaux habits d'été confectionnés, importés directement de New York et faits exprès à la convenance du pays, qu'ils offrent à vendre au rabais. Leur stock se compose de tout ce qui peut convenir aux habitants du pays et aux étrangers, et leurs prix pourront être réduits au gré des acheteurs. 23 juin

MERINOS—30 pièces mérinos double chaîne,
4 pièces bombazine,
10 do coutil blanc,
10 do double largeur,
[illegible] douz. chemises de couleur,
[illegible] do mouchoirs batiste, à vendre par
23 juin LOISON & SILVESTRE, 72, Royale

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON,
Graveurs de Planches de Billets de Banque.
A la Nouvelle Orléans.

PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépôts et d'Actions, Checks, Sceaux, &c., gravés avec promptitude, dans le même genre qu'ils les faisaient dans leur atelier à New York, et aux prix accoutumés.

Ils ont constamment en main, du papier de billets de banque, qualité supérieure.

Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et du Canal. 8 jan

A VENDRE—Une habitation située à 4 milles au-dessus de Carrollton, mesurant 4 arpens de face au fleuve sur 5 1-2 milles de profondeur où elle fait face au lac Pontchartrain. S'adresser à

EDOUARD GOTTSCHALK,
25 juin Courtier, 41 Camp

ARTICLES DIVERS—10 caisses thé poudre à canon, 10 de 12 petites boites chaque; 30 caisses thé Souchong, 10 demi caisses dito; 90 caisses thé impérial et poudre à canon, de 13 livres chaque; 100 sacs piment; 100 sacs poivre, 200 balles étoupes de Russie, 100 paniers huile d'olive, 6 balles toile grise, 141 pièces toile d'emballage, 200 barillets clous assortis, de 3 à 7 à la livre, 20 sacs plomb de chasse assorti, No. 1 à 10, en débarquement du navire Troy et Auburn, de New York, à vendre par

23 juin O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée

TOILE d'Emballage forte, à vendre par GEORGE GREEN & BROTHER,
30 juin 26, Gravier.

A VENDRE par les soussignés: 300 caisses vin rouge; 17 do Porto, qualité supérieure, 12 bouteilles chaque; 10 do do sherry do, 90 do absynthe Suisse garantie; 20 do kirschwasser; 2 demi pipes eau de vie du pays; 2 ½ do eau de vie du pays; 4 do rum de la Nouvelle Angleterre; 100 sacs café de la Havane, 1ère qualité; 100,000 cigares de la Havane, différentes marques; 200 nattes Chinoises; 90 caisses thé impérial 6 et 12 liv.; 2 do poudre à canon 12 liv.; 40 Hyson 6 liv.; 228 barillets clous et fiches; 200 rames papier à enveloppe; 300 rouleaux cordages et cordages de Manille 1 à 6 pouces; 200 saumons de plomb; 90 sacs haricots blancs; 36 barils porc; 35 demi barils bœuf.

1er juillet MERLE, BEULLE & Co.

ENCOIGNURE des Marchands, rue Royale, [illegible] [illegible] chinoises, sur commandes, [illegible] cheminées, [illegible] rondes en marbre, et [illegible] articles d'Italie, qu'il vend à des prix très réduits. Le soussigné reçoit pareillement des ordres pour toutes marchandises importées de New York ou d'Italie, et plus particulièrement ceux pour ouvrages de cheminées de marbre, statues &c.

N. B.—Il répare aussi les ornements en albâtre, à son établissement.

Les conditions, d'après les ordres, sont 4, 12 et 18 mois de crédit.

11 janv J. FILIPPINI.

ENTREPOT DE MARBRES DE CHEMINEES ET DE GRANIT.

Rue de la Douane No. 147, entre Dauphine et Bourgogne.

LE soussigné sculpte et travaille le marbre et le granit dans les styles les plus nouveaux et les plus finis, et fait des tombes, des tablettes avec inscriptions en lettres taillées; les tombes et autres ouvrages en pierres, en ciment et en plâtre, &c. Les ordres pour des travaux de ce genre seront promptement exécutés, à des conditions raisonnables, et le soussigné espère pouvoir mériter le patronage du public.

21 déc C. L. SEIXAS

VENTE AU PRIX COUTANT.

LES soussignés désirent vendre le fonds de leur magasin, informent les dames et le public qu'à partir de ce jour ils vendront les marchandises suivantes au prix coûtant:

Mousselines françaises satinées,
" unies,
" Suisses unies et façonnées, blanches et couleur,
" brodées pour Rideaux,
Mousselines deuil et demi-deuil,
Cols brodés, garnis et non garnis,
Mouchoirs batiste unis et brodés,
" à ourlet et en pièces,
Ginghams français,
Châles filet frangés riches,
" imitation unis et façonnés,
Echarpes soie et filet,
Filet 4-4, 6-4 et 8-4 en pièce,
Châles mérinos unis et brodés,
" mérinos unis et façonnés,
" mousseline laine, unis et brodés,
" satin et taffetas unis et façonnés,
Dentelles blanches et noires,
Gants filet et fil d'Ecosse,
Soieries noire pour écharpes,
Satins noires et blancs,
Gros de Naples noir et noir bleu,
Gros de Suisse " "
Florentines uni et à carreaux, glacées,
Reps unis et façonnés, glacés,
Fantastiques " "
Batiste à carreaux pour habits,
Coutils blancs et fantaisie,
Manteaux satin brodés,
" en crêpe et en mérinos,
Parasols et parapluies,
Bas, soie unis et brodés,
" fil d'Ecosse,
" de coton pour dames et enfans,
Indiennes françaises claires et foncées,
Rubans satin assortis,
Velours noirs superfins,
Mousseline laine noires et fantaisies,
Crêpes couleurs assorties,
Tulle uni et façonné, noir, pour voile et pèlerines, etc. etc., etc.

LORNE & FROIS,
8 juin 21 rue de Chartres.

A VENDRE—100 paniers Champagne 1re qualité, de Lambert & Co., d'Arize,

36 caisses vin de 12 bouteilles assortis,
23 demi caisses do do do,
8 caisses St.-Estèphe,
84 demi caisses St.-Estèphe, &c,
5 caisses St.-Julien,
30 demi caisses do,
20 caisses St.-Julien Léoville,
30 demi caisses do,
15 caisses Château-Lafitte,
12 demi caisses do,
80 caisses Médoc Château Margaux.
Consignés de J. Colin, tels que:
Sardines en grandes boites,
Do. petites boites,
Fruits au jus assortis,
Suc de fruits assortis,
Fèves accomodées,
Haricots verts,
Pâtés truffés assortis,
4 demi-pipes eau-de-vie de Pellevoisin, Aîné & Co.
10 quarts do do do de,
Liqueurs assorties,
6 balles couvertures françaises 3 points de Berlin,
2 do do bleues,
9 caisses rideaux magnifiques en mousselines, brochées,
10 douzaines taies d'oreillers do, brochées &c.
50 pièces haricots rouges,
600 paniers anisette superfine.

BLANCHARD, EIMER & Co.,
18 juin 26, rue Bienville.

F. E. BENOIT, marchand de Musique, encoignure de Chartres et Jefferson, prévient respectueusement le public, qu'il s'est arrangé avec Mr. G. C. Kuntner, luthier et facteur de pianos, pour la préparation de tous les instruments de musique, qu'on voudra bien lui confier à cet effet, tels que:

Piano, harpes, violons, guitarres, &c. &c.

Mr. Kuntner se chargera aussi de l'accord de pianos, à des prix raisonnables, à l'année ou autrement. 19 juin

MACHINE A VAPEUR.

LES soussignés agens de Goodloe & Coon, de Cincinnati, reçoivent des ordres pour la confection de machines à vapeur, moulins à sucre, à scie, presses à coton, et tous ouvrages de ce genre.

9 av—1an FRERET BROTHERS.

ARDOISES pour toitures—Récemment reçues et à vendre, un assortiment considérable d'ardoises des meilleures qualités et différentes dimensions, savoir:—24 X 12 22 X 12, 20 X 10; 18 X 10, 16 X 10; 16 X 9; et 14 X 8, à vendre en lots au gré des acheteurs par

LYALL & DAVIDSON,
19 juin 150, rue des Remparts et 64 rue du Camp

CUIVRE—Les soussignés ont un assortiment considérable de feuilles de cuivre, de toutes dimensions et poids, qu'ils offrent à vendre en lots au gré des acheteurs par

LYALL & DAVIDSON,
19 juin 150 rue des Remparts et 164 rue du Camp

PAR UN PROCEDE NOUVEAU et en une seule séance, le Dr. Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, qu'il garantit pendant dix ans. Cette garantie ne s'étend que sur les dents de devant de la mâchoire supérieure. Les autres ne pouvant se fixer que par les procédés ordinaires.

Le Dr. A. Lion, n'a qu'un seul office en ville, rue Royale, No. 106, entre St-Louis et Conti, où il est visible tous les jours; consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 5 mai

SEUL dépôt du sirop concentré de salsepareille préparé par J. B. A. Manuel Jeune, pharmacien à Bordeaux. Les soussignés viennent de recevoir un nouvel envoi de ce précieux médicament déjà si favorablement connu dans cette ville pour combattre toutes les maladies causées par un vice quelconque dans le sang; ils le recommandent aussi pour neutraliser les accidens causés par l'excès des préparations mercurielles, à vendre en gros et en détail par

VALETON & Co.
8 juillet Encoignure Royale et Douane

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet comprenant Regalias, Canones, Imperial—&c. &c. de choix et des meilleures marques, constamment en main à vendre par BLASCO & SIMIDEL,
9 juillet 26, Commune

ACADEMIE DE CARROLLTON.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer aux pères de familles de la Nouvelle Orléans et de Jefferson ainsi que des paroisses environnantes, que la susdite institution s'ouvrira le deux novembre prochain, sous leur direction, pour la réception des garçons, soit comme pensionnaires ou externes.

Ils s'engagent à porter l'attention la plus zélée à leur amélioration morale et intellectuelle.

Les avantages de Carrollton sont bien connus, sous le rapport de la localité. La maison spacieuse appartenant à Mr. Kohn, le jardin et ses dépendances, tout l'établissement enfin est admirablement adapté pour l'objet qu'ils proposent.

Comme l'institution doit être strictement préparatoire l'âge des élèves sera limité à douze ans. Les parents apprécieront sans doute les avantages de cet arrangement.

Les préparatifs nécessaires auront lieu aussitôt, pour la réception de jeunes demoiselles comme pensionnaires et externes. La même restriction au sujet de l'âge, s'appliquera aux deux départements.

L'année Académique se divisera en deux sessions; celle d'hiver commençant le 3 janvier et finissant le 30 juin; celle d'été, commençant le 15 juillet et finissant le 30 décembre.

CONDITIONS—Externes.

Pour l'Anglais, le Français, l'Espagnol, le Latin (y inclus l'Ecriture, l'Arithmétique la Géographie, &c.) chacune — $4 par mois
Pour deux des langues mentionnées,
Pensionnaires par an, — $300
Payables d'avance et par semestre.

REFERENCES:
A la Nouvelle-Orléans
Messrs Félix Garcia, Chs. Derbigny,
S. Hiriart, Josh. Kohn,
Isaac T. Preston, Warren Stone.
A la Paroisse Jefferson.
Messrs F. Dugué, Minor Kenner,
Théophile Fortier.

J. NICOL,
22 oct— S. A. BARRAUD

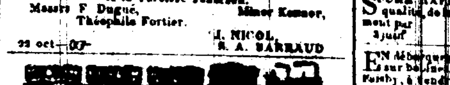

COMPAGNIE DU RAIL ROAD DU GOLFE DU MEXIQUE.

Arrangement pour l'été.

COMMENCANT le samedi 10 juillet. Les chars partiront tous les jours du dépôt pour l'habitation Philippon, distante de onze milles, aux heures suivantes:

JOURS DE LA SEMAINE.

Départ	Retour.
5	6
5	6

DIMANCHES.

Départ	Retour.
8	8
12	1
5	6

Par ordre de la compagnie.

J. WEATHERBORN SMITH,
7 juillet Ingénieur en chef

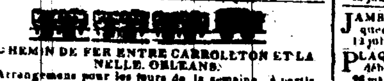

CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LA NELLE. ORLEANS.

Arrangemens pour les jours de la semaine, à partir du 8 mars 1841.

De Carrollton.			De la Nlle. Orléans.		
Char à cheval à	6 h.	A. M.	Char à cheval à	6 h.	A. M.
Locomotive,	6	"	Locomotive,	7	"
"	8	"	"	9	"
"	10	M.	"	11	"
"	12	"	"	1	P. M.
"	2	P. M.	"	3	"
"	4	"	"	5	"
"	6½	"	"	7½	"
Char à cheval	8	"	Char à cheval	9	"

Pour la convenance des habitans de Carrollton, pendant la saison où les théâtres sont ouverts, un char à cheval partira de Carrollton à 10 heures P. M. et de la Nelle.-Orléans à 11½ heures P. M.

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.

Les chars partiront aux mêmes heures que dans les jours de la semaine jusqu'à 1 heure P. M., alors une Locomotive partira de Carrollton toutes les heures, jusqu'à 8 heures du soir et de la Nouvelle Orléans jusqu'à 9 heures du soir.

Pour l'agrément des personnes qui vont par le char de 8 heures et qui ne désirent pas rester à Carrollton jusqu'à 8 heures, un char partira à 6½ heures et elles auront ainsi une heure pour visiter peut-être le plus beau jardin des E.-Unis.

Les personnes qui partiront par la Locomotive devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux collecteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.

CHARS DES RUES JACKSON ET DE LA COURSE

Ces chars partiront de la rue Jackson à 6 heures A. M. à 7 heures ils partiront toutes les demi heures jusqu'à 9 heures du soir, mais le char qui doit partir de la rue du Canal à 9 heures, en partira à 9.

Les passagers sont instamment priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins et de ne pas fumer dans les chars, lorsqu'il s'y trouve des dames.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle Orléans et Carrollton, 20 Oct. 1840.

JOHN HAMPTON,
1er mars Ingénieur en chef.

SAVON—500 caisses savon de Boston, à vendre par THAYER & CUSHING, 9 juil 30, rue Gravier.

CIDRE en caisses—100 caisses à vendre par THAYER & CUSHING, 9 juil 30, rue Gravier.

CHOCOLAT—154 caisses de qualité supérieure, à vendre par THAYER & CUSHING, 9 juil 30, rue Gravier.

MUSCADES—7 barillets 1ère qualité, à vendre par THAYER & CUSHING, 9 juil 30, rue Gravier.

FARINE de Maïs—50 barils à vendre par THAYER & CUSHING, 9 juil 30, rue Gravier.

CLOUS—50 barillets 4 pouces, à vendre par THAYER & CUSHING, 9 juil 30, rue Gravier.

PAPIER à Enveloppe—Petit et grand, convenable pour les magasins de détail et les épiceries, à vendre par THAYER & CUSHING, 9 juil 30, rue Gravier.

PAPIER pour Sucre en pain—Un grand assortiment en mains à vendre par THAYER & CUSHING, 9 juil 30, rue Gravier.

HARICOTS blancs—75 barils, à vendre par THAYER & CUSHING, 9 juil 30, rue Gravier.

CHANDELLES de Suif et Blanc de Baleine—300 caisses à vendre par THAYER & CUSHING, 9 juil 30, rue Gravier

HUILE de [illegible] ALEX. GOW, [illegible] rue Bienville.

ESPRIT de [illegible] à vendre par ALEX. GOW, 19, rue Bienville

HUILE de [illegible] de printemps [illegible] à vendre par ALEX. GOW, 19 rue Bienville.

PORC—100 barils prime mess, à vendre par J. VAIRIN & Co. 1 jt

JAMBONS canevassés—10 barriques à vendre par J. VAIRIN & Co. 1 jt

PORC—Quelques barils à l'inspection à vendre par BENJ. DOUGLASS, 12 Poydras. 3 juil

SEL—6 [illegible] sel des Iles Turques, à vendre par BENJ. DOUGLASS, 12 Poydras. 3 juil

FARINE—100 barils 1re qualité à vendre par WM. C. THOMPKINS & Co, 30 Gravier. 3 juil

EAU-DE-VIE de Cognac—10 demi-pipes à vendre par S. WALLS, 36 Gravier. 3 juillet

MANNE en sortes à vendre par S. WALLS, 36, Gravier. 3 juillet

AMANDES douces et amères—100 caisses à vendre par S. WALLS, 36 Gravier. 3 juillet

INDIGO de Caracas—6 surons, à vendre par R. GRONING & Co. 30 juin

PRINCIPE—200 000 en magasin, à vendre par J. ROBERT & Co. 3 Magasins. 21 juin

CORDES—300 rouleaux cordes à vendre par MAUNSEL WHITE & Co. 30 avril

TOILE du Kentucky—300 pièces à vendre par MAUNSEL WHITE & Co. 29 avril

FERBLANC—marque de Pontypool, à vendre par CHARLES CLEOS, 11, St. Charles. 29 mai

VIN DE PORTO—100 caisses de 12 bouteilles des premières qualités à vendre par ALEX. GOW, 19, rue Bienville. 8 juillet

CERISES à l'eau-de-vie—60 caisses de Bordeaux, 1ère qualité à vendre à prix modéré par VALETON & Co. Encoignure Royale et Douane. 8 juillet

BRIQUES A FEU.—20,000 d'Angleterre, à vendre par ALEX. GOW, 29, rue Bienville. 8 juillet

PORTER de Londres—10 barriques importées directement, à vendre par ALEX. GOW, 29, rue Bienville. 8 juillet

JUS de groseilles framboisé—20 caisses, à vendre par VALETON & Co. Encoignure Royale et Douane. 8 juillet

FRUITS à l'eau-de-vie—22 caisses à vendre par VALETON & Co. Encoignure Royale et Douane. 8 juillet

PLOMB—110 saumons en débarquement du str. mer Porte, à vendre par J. ROBERT & C. 3, rue des Magasins. 3 juillet

RUM de la Jamaïque, en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 74, rue des Magasins. 6 juil

PARAPLUIES—26 caisses à vendre par ISAAC BRIDGE & Co., 134, Magasins. 30 juin

CLOUS—300 barillets de dimensions assorties, garantis fer de Suède, en débarquement de la barque Adeline et Eliza, à vendre par TUFTS & HOBART, 20, Douane. 3 juil

GINGEMBRE—60 paquets en débarquement de la barque Adeline et Eliza, à vendre par TUFTS & HOBART, 20, rue de la Douane. 3 juil

TOILE D'EMBALLAGE—20 balles en débarquement de la barque Adeline et Eliza, à vendre par TUFTS & HOBARD, 20, rue de la Douane. 3 juil

SALDERATUS en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 74, rue des Magasins. 6 juil

TRAITES sur Boston, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co 134, rue des Magasins. 6 juil

CASSE en magasin, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 74, rue des Magasins. 6 juil

LARD—4 barils en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 74, rue des Magasins. 6 juil

OLIVES de Séville—50 barils, à vendre par S. WALLS, 36, Gravier. 3 juillet

CHAPEAUX de Panama—120 en débarquement du brick Empresario et à vendre par S. WALLS, 36, Gravier. 3 juillet

VINS de Xérès, Oporto, St. Julien, Madère et Port Mahon en bouteilles et en barriques à vendre par S. WALLS, 36, Gravier. 3 juillet

GENIEVRE de Hollande—7 pipes, 20 damejeannes et 300 cruches, à vendre par S. WALLS, 36, Gravier. 3 juillet

VIN de Champagne—50 paniers, marque Donette, en magasin et à vendre par JARVIS & ANDREWS, 39, rue de la Commune. 3 juillet

ARDOISES—Dernièrement reçues par la barque William et Elizabeth, des meilleures qualités, à vendre par LYALL & DAVIDSON, 150 rue des Remparts et 164 rue du Camp. 9 jt

CUIVRE pour gouttières à vendre par LYALL & DAVIDSON, 150 rue des Remparts et 164 rue du Camp. 2 jt

BRIQUES à feu anglaises, des meilleures marques, à vendre en quantités au gré des acheteurs par LYALL & DAVIDSON, 150, rue des Remparts et 164 rue du Camp. 2 jt

CIGARES—100 milliers cigares de la Havane, des meilleures marques, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co., 48, Vieille Levée. 22 juin

SUCRE—Un petit lot de sucre blanc de la Havane, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co., 48, Vieille Levée. 22 juin

PIERRES PLATES ALLEMANDES—Dernièrement reçues [illegible] de dimensions [illegible] 12 X 12—14 X 14—16 X 16 [illegible] C. L. SEIXAS, 147, rue de la Douane.

PIERRES PLATES bleues de la Rivière Hudson, 800 de la 1re qualité dernièrement reçues, à vendre par C. L. SEIXAS, 147 rue de la Douane. 30 juin

DOUBLONS MEXICAINES à vendre par J. M. CABALLERO, 34, Vieille Levée. 28 juin

CIGARES DE LA HAVANE—Un assortiment de toutes espèces, en magasin à vendre par J. M. CABALLERO, 34, Vieille Levée. 29 juin

COUTELLERIE DE RODGERS—Nous venons de recevoir des canifs et couteaux de poche, des ciseaux, des rasoirs, avec leurs boîtes. HYDE & GOODRICH, 15, rue de Chartres. 24 juin

PORC—100 barils mess et prime à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 14, rue Poydras. 25 juin

LARD—300 boucauts lard, plats côtés et épaules, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 14, rue Poydras. 24 juin

SAINDOUX—150 barillets saindoux en feuille, qualité supérieure, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 14, rue Poydras. 2 juin

SIROP DE SALSEPAREILLE—Dépôt de ce précieux médicament fabriqué par J. A. Manuel, pharmacien à Bordeaux, chez VALETON & Co. Enc. Royale et Douane. 24 juin

DERNIEREMENT reçu de Hambourg par l'Adam et le Moreau Stolle:—Platilles, 5,000 pièces de toute espèce, 3,000 pièces Creas de toute espèce, Quelques caisses toiles blanches et écrues, 6 caisses bas de coton. F. DE LIZARDI & Co. 34, rue Bienville. 22 juin

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet constamment en mains et à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 26, rue de la Commune. 25 juin

CAFE de la Havane—600 sacs 1ère qualité, à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 26, rue de la Commune. 23 juin

SUCRE de la Havane, blanc à bord de 1ère qualité, à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 26, rue de la Commune. 23 juin

CAFE de la Havane—40 sacs de 1ère qualité, en débarquement du brick Rocket, à vendre par J. N. RICULFI & Co. 46, rue Toulouse. 28 juin

JACONATS Français, reçu par le Caledonia Brander—3 caisses nouveaux dessins, à vendre par FRED. BONIS, 183, rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse. 28 av

TOILE cirée—10 barils, à vendre par WM. GRANT, 24, rue de la Douane. 21 juin

REFRIGERATEURS—30 réfrigérateurs à vendre par WM. GRANT, 20 rue de la Douane. 22 juin

SUCRE RAFFINE, en poudre, chassé et en pain, de 1ère qualité, de la raffinerie de Boston et à vendre constamment par H. A. NORCROSS & Co. 40, rue Gravier. 3 juil

EN débarquement du navire Orozimbo, 10 caisses coton sur bobines, de la marque renommée, R. Farquharson, Paisley, à vendre par KENNEDY, DUREL & Co., Toulouse, 52. 3 juin

AUX HABITANTS—Un lot de briques à feu, de choix d'Angleterre, des meilleures marques, à vendre par W. E. & R. MURPHY, 131, Vieux Bassin, 181 rue des Remparts. 25 mai

GOUDRON—300 barillets goudron en bon état, pour l'expédition, à vendre par W. E. & R. MURPHY, 131, Vieux Bassin, 181 Remparts. 26 mai

ABSINTHE Suisse—100 caisses absinthe suisse en débarquement du navire Hindoo et à vendre par J. ALBERT, 26, rue St. Louis. 11 juin

CAFE de Laguayra—En débarquement de la goël. Elizabeth, et à vendre par SCHMIDT & Co, 90, Bienville. 2 juin

GRAISSE—50 barils et 350 barillets graisse ferme, en magasin et à vendre par CHS. DOANE, 69, Poydras. 12 juin

JAMBON—50 barriques jambons et épaules, et 20 barriques jambons sous enveloppe, reçus et à vendre par CHS. DOANE, 69, Poydras. 13 juin

PLAQUES de ferblanc—304 caisses, marque Pontpool, en débarquement et à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée. 28 mai

CORDAGE—366 rouleaux cordage de Manille de 1-2 à 6 pouces, en débarquement et à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée. 26 mai

SEL—1000 sacs sel gros, à vendre par GINN & DUNN, 14 juin 54, Nouvelle Levée.

LES soussignés offrent à vendre au débarquement du navire Hindoo, venant du Havre, 75 paniers Champagne 1ère qualité, marque de Fanny Elssler. BOREILHE & FALETON, 9, Toulouse. 14 juin

TOILE du Dundee—420 pièces toile d'emballage du Dundee, de 42 pouces de large, à vendre à des termes libéraux, par ANDREWS & BRO, 56 Camp. 15 juin

A VENDRE par les soussignés à des prix très modérés: 75 paniers vin de Champagne, 1ère qualité, 30 paniers huile d'olive de Marseilles, 30 caisses eau de fleur d'oranger, 15 do amidon de Manne de la Martinique. VALETON & Cie, Encoignure Royale et Douane. 9 juin

MACARONI d'Italie, 1ère qualité, à vendre par VALETON & Cie, Encoignure Royale et Douane. 9 juin

VINS de Bordeaux—60 barriques Vin de Bordeaux des marques de St. Julien Médoc, Labarthe Haut Brion, reçues par le Louis XIV, et à vendre à bas prix pour clore une consignation. V. & D. VIGNAUD, 49, rue de Chartres. 24 mai

ESPECES—5000 piastres, à vendre par PETERS & MILLARD, 34, Vieille Levée. 31 mai

Mme. JONC, modiste, rue de Chartres No. 38, informe respectueusement les dames et le public en général, qu'elle vient de recevoir un grand choix de marchandises de saison: chapeaux de paille, chapeaux, capotes pour dames et enfans, à sujet et de différents genres de broderie, mousseline à dos, jaconats, bonnets, châles filet, et autres châles brodés très riches, grandes écharpes en grenadine, en filet, en tulle brodé, rubans nouveaux, et un grand choix de nouveautés, cravates d'été pour hommes en batiste tout fil; laine soie à broder dessin de cantilène, et tout ce qui concerne la broderie; le tout à des prix très modérés. 36 mai

TOILE D'EMBALLAGE et cordes du Kentucky, de qualité supérieure, à vendre par WILLIAM G. HEWES & Co, rue Natchez. 30 avril

CHARBONNAGE—En débarquement du navire St. Louis de Philadelphie, une quantité d'ouvrages de charonnage tels que: drays, charrettes, brouettes, waggons, pour bœufs et pour chevaux, roues de 2 à 5 pouces de largeur à vendre par JAMES D. DENEGRE, 2 juillet 16, rue de la Douane

TOILE CIREE & TAPIS.

LES soussignés, afin de terminer leur commerce de Tapis, offrent leur fond en vente, aux prix suivants pour du comptant:

Toile cirée pour planchers, d'excellente qualité et de toute largeur, à $1 12 1-2 centa la verge, carrée.
Superbes tapis anglais à $1 la verge.
Tapis de Bruxelles, la verge $1 50.
Balatte toutes qualités.

PEET & NORTH,
18 juin. 18, rue de Chartres

AVIS LEGAUX.

COUR DE PAROISSE—J. S. Dougherty vs. ses créanciers.—Sur la pétition de J. S. Dougherty & Co.—Déclaration de faillite et [illegible] il est ordonné par la cour que les créanciers du failli se réunissent [illegible] le 12 juillet [illegible] M. T. Lewis [illegible] devant [illegible] Notaire public, pour délibérer sur les affaires du failli et pour nommer un syndic pour représenter les créanciers absens dans cette affaire.

Par ordre de la Cour, le 30 juin 1841.
ARMAND DUROL,
Député Greffier

2 juillet—8pc en 30

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Le 30 juin 1841—No. 4079—Hipp. Le Bon vs ses créanciers.—La cession de biens du pétitionnaire ayant été acceptée par le Juge de la cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné par la Cour qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu à l'étude de M. Lorenzo Ferguson, not. public, le lundi 12 juillet 1841, pour y délibérer sur les affaires du dit insolvable; il est ordonné que toutes poursuites contre ses biens et sa personne soient suspendues.

Par ordre de la Cour.
Bureau du greffier—Le 30 juin 1841.
H. PITOT, dép.-Greffier.
1 juil—8

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves. Etat de la Louisiane—A tous ceux qui cela peut concerner, Salut:—Qu'il soit connu que Pierre Guigé Dupéronde régisseur en titre de la Nouvelle-Orléans, s'est adressé à moi W. F. C. Duplessis, régistré des testaments, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, et en office gradué de la Cour des Preuves, dans et pour la dite ville et paroisse, pour publier et annoncer conformément à un acte de la législature, intitulé "acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires" approuvé le 10 mars 1834, avis est par ces présentes donné à tous ceux que cela peut concerner en vertu d'un jugement rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, le vingt février, mil huit cent quarante et un, le soussigné a signé le vingt-deux février [illegible] vente a été adjugée à la dite Cour des Preuves, en date du douze avril mil huit cent quarante et un, dans la succession de feue Mme. Eléonore Rabeau, veuve décédée de Jean Pigneguy, et encore conformément aux délibérations d'une assemblée de famille convoquée par le ministère du greffier Félix Percy, mineur, le dix huit mars mil huit cent quarante et un; le dit jugement homologué par l'ordre de la Cour des Preuves précitée, du douze avril mil huit cent quarante et un: la propriété ci-après décrite, fut offerte en vente publique par A. D. Doriocourt, Register [illegible] et adjugée [illegible] au plus offrant, et que le dit [illegible] vingt-deux mai mil huit cent quarante et un, et dans la soixante cinquième année de l'indépendance Américaine, laquelle propriété fut adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur.

Description de la propriété à l'appui de la transfert judiciaire. Un terrain situé à l'encoignure des rues Bienville et St. Louis, ayant un pied anglais, soixante six pieds de face à la rue St.-Louis, et autant d'étendue de profondeur à la rue Bourbon, ensemble la maison à deux étages et les écuries qui sont construites, dont le tout est [illegible] à Pierre Guigé, le plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix et somme de cinq cents piastres.

Conditions de la vente: La portion revenant à l'héritier majeur, savoir un quart, sera payé au comptant, et les trois quarts revenant aux trois héritiers mineurs seront vendus aux conditions à crédits payables [illegible] l'encoignure Bourbon et St-Louis, l'acquéreur paiera une somme de deux mille cinq cents piastres au comptant, et la balance payable à chaque mineur sur le [illegible] à sa majorité [illegible] le neuf mars, mil huit cent quarante deux et le vingt trois mars mil huit cent cinquante sept, et le seize avril [illegible] la balance avec intérêt de huit pour cent par an, payable tous les six mois.

A ces causes, toutes personnes qui ont des prétentions aucunes, quelles réclamations contre le terrain et les améliorations ci-dessus décrites, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou jugement de la Cour en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps de la vente, ou pour toute autre cause quelconque, sont par les présentes requises d'avoir à le faire dans trente jours après la publication du présent avis dans une feuille de cette ville, à la raison pour laquelle le dit jugement ne serait pas confirmé et homologué, comme la loi le prescrit.

En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et le Sceau de ladite Cour des Preuves de la ville et paroisse, ce [illegible] jour de juillet, A. D. 1841.

W. F. C. DUPLESSIS,
Rég. des Testaments.

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS,
Nlle. Orléans, 1 mai 1841.

LE soussigné est autorisé à recevoir des propositions pour l'entreprise d'un chenal à travers les [illegible] de la rivière Rouge, au-dessus d'Alexandrie, les travaux devront être faits en vertu d'une loi de la législature [illegible] les propositions devront être adressées au bureau, et pour être reçu par la Législature de l'Etat, conformément à un plan fait par le [illegible] M. T. Dunbar, ingénieur du Bureau, qu'on peut consulter et examiner en s'adressant à Eugène Rousseau, Secrétaire du Bureau, rue Vieille Levée, No. 34.

Les personnes qui vont présenter leurs propositions devront [illegible] Les propositions [illegible] du bureau [illegible]

THOS. W. CHINN, Président du Bureau des Travaux Publics

12 mai

A VENDRE—Le soussigné en débarquement du navire Vaillant de Bordeaux,

25 futailles vin de Bordeaux, 1ère qualité,
16 demi quarts de [illegible] marque J. J. Dubos et Co,
[illegible]
7 do do de eau de vie Champagne,
30 do eau de vie [illegible] Dumas,
10 barils vinaigre blanc, marque de Durand & Drabat,
150 [illegible] sucre [illegible]
[illegible] vin rouge, Médoc, [illegible] St. Julien, Haut Brion, [illegible]
100 do [illegible] château Larose 1832,
[illegible]
5 balles [illegible]

WHISKEY DE MONONGAHELA—Vingt barils, vieille qualité supérieure, à vendre par HERBAULT FRERES, 2 jt 76, Bienville.

CHAMPAGNE—200 paniers de différentes marques, à vendre [illegible] HERBAULT FRERES, 2 jt 76, Bienville.

TRAITES sur New-York à 10, 30, 60 [illegible] à vendre par F. DE LIZARDI & Co, 2 jt 34, Bienville.

TRAITES sur l'Angleterre à vendre par F. DE LIZARDI, 34, Bienville. 2 jt

CHEMISES—[illegible] chemises [illegible] à vendre par LOISON & SILVESTRE, 72 rue Royale. juillet

PAPIER—[illegible] à vendre par LOISON & SILVESTRE, 72, rue Royale. 1 juillet

CHAPEAUX, BOTTES, etc.—[illegible] à vendre par A. S. DUNBAR, 48, rue de la Douane. 28 juin

BOTTES, SOULIERS ET BROGANS.—Les soussignés viennent de recevoir [illegible] qu'ils offrent à vendre [illegible] A. S. DUNBAR & Co., 48, rue de la Douane. 24 juin

AVIS—F. NEWMAN transporté son magasin de graines, de la rue de la [illegible] No. 44 [illegible] maintenant une grande quantité de graines de jardin [illegible] directement de Paris [illegible] et [illegible] Champs Elysées [illegible]

Le soussigné [illegible] des graines [illegible] les parties de l'Europe, et du Nord [illegible] renommées. Mr James Dinn [illegible] maison. [illegible]

WM. DINN.
16 mai 11 Commune coin de Tchoupitoulas.

MAGASIN DE GRAINES, rue du Canal, No. 24 —Le soussigné à l'honneur d'informer les jardiniers, et le public en général, qu'il vient de recevoir un assortiment de graines de toutes sortes de GRAINES DE JARDINAGE ET DE FERME. Il reçoit maintenant des graines fraîches de temps en temps des graines fraîches d'Europe et du Nord. Il se flatte à présent de pouvoir offrir des graines toutes qualités et des plus renommées [illegible] de toutes qualités de graines [illegible]

AUGE DECHLER, Fleuriste et marchand de Graines, rue du Canal, No. 24, près de la rue Carondelet. 28 av

GRAINES FRAICHES DE JARDIN.

LE soussigné informe respectueusement les habitants et les jardiniers du marché et le public, qu'il vient de recevoir une quantité de graines fraîches de légumes, de fleurs garanties pures, etc. [illegible] PRINGLE, rue de la Commune No. 7.

8 mars

MACHINES POUR ROULER LES TAPIS—Les soussignés ayant reçu [illegible] de cet article [illegible] PEET & NORTH, 18 Chartres. 24 juin

AVIS AUX ARMATEURS DE BATEAUX A VAPEUR—Les capitaines de bateaux à vapeur désirant se procurer de la toile cirée [illegible] PEET & NORTH, 18 rue de Chartres. 1er juillet

100 DE RECOMPENSE. PARTIS marron le 10 du courant, les 2 esclaves Isaac et Tom; Isaac est un griffe, âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 9 pouces, [illegible] 100 de récompense à qui les arrêtera [illegible] S'adresser à No. 66, rue de la Douane.

20 juin

$50 DE RECOMPENSE. Parti marron, d'Iberville, le griffe nommé Henry [illegible] [illegible] GEO. A. BOTTS, 22, rue Bienville. 20 juin

A VENDRE—Le nègre [illegible] Bayou St. Jean Baptiste [illegible] [illegible] AN. LUMINAIS, shérif. 6 juil

CHAUX, BRIQUES, &c. BOIS DE CHAUFFAGE, &c. Constamment en vente, par le soussigné [illegible] CHS. [illegible] J. CHALARON, 31, Bienville. 30 juin

SUCRE—[illegible] barils [illegible] en débarquement [illegible] 9 juil

VENTES DE SHERIF.

Hart, Cassidy & Co. vs. Avery.

COUR DE PAROISSE—No. 13808—En vertu d'un ordre de saisie [illegible] adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans et de conformité aux parties, il sera vendu au [illegible] 12 juillet 1841, [illegible] des marchandises. [illegible] Conditions comptant.

V. ALLAIN,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
3 juillet—4,9pe

Lawrence et Bill vs. F. Mazaud et Marguerite Agathe femme séparée de corps et de biens Paver son mari, François Duval, alias Lafont.

COUR DE PAROISSE—No. 13848—En vertu d'un ordre de vente de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, [illegible] 1841 à midi, [illegible] l'esclave PIERRE, âgé d'environ 30 ans. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant.

V. ALLAIN,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
9 juin—4f.9pe

PAR LE MARSHALL.

B. Gatherer vs. J. Barry.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable J. Prével, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique, le 16 juillet 1841, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Girod, un lot de meubles. Saisi dans cette affaire. Conditions: comptant.

7 juil CHS. CLAIBORNE, marshal.

M. F. Everard vs Alexander.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Gallien Prével, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nlle. Orléans, j'exposerai en vente publique, le 16 de juillet 1841, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues de Chartres et Royale, un lot de meubles. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions comptant.

7 juil CHS. CLAIBORNE, marshal.

N. Ourlin vs Zénon Colson No. 1859

EN vertu d'un ordre de fieri facias, à moi adressé par l'hon. T. Cooley, juge associé de la Cour de Cité de la Nlle Orléans, j'exposerai en vente publique le 24 juillet 1841, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre Royale et Chartres.

1o. La moitié indivise d'un terrain désigné par le No. [illegible] à l'encoignure des rues Johnson et [illegible] mesurant [illegible] pieds de face à la rue Johnson, 31 pieds, 3 pouces et une ligne sur la ligne qui le sépare de la propriété Pontalba, 120 pieds à partir de profondeur d'un côté et 120 pieds, au de l'autre, de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. [illegible] d'après un plan dressé par L. Bringier, le 20 juillet 1836, et déposé à l'étude de Mr. Ferraud alors notaire public.

2o. Le tiers indivis de 3 terrains, situés sur le derrière de la ville, désignés par les Nos. 30, 31 et 32 mesurant (mesure française) savoir: le lot No. 30, trente pieds de face à la rue Urquhart, entre les rues Prieur et Johnson, sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No. 31, trente pieds de face à la rue Prieur, sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles; et le lot No. 32, mesurant 30 pieds de face à la rue Johnson, sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le tout conformément à un plan dressé par L. Bringier, arpenteur général, le 20 juillet 1836, et déposé à l'étude de C. Ferraud alors notaire public, saisis pour satisfaire le jugement rendu dans cette affaire.

Conditions—comptant.

7 juin CHS. CLAIBORNE, Marshal.

John Green vs. le bateau à vapeur le Washington, le capitaine Dodge et les propriétaires—John Clark vs. les mêmes—Jacob Dorce vs les mêmes—Thomas Conn vs. les mêmes—Peter Robb vs les mêmes.

EN vertu de cinq writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. G. Prével, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique le 24 de juillet 1841, à midi à la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues de Chartres et Royale,

Le bateau à vapeur le WASHINGTON; ses agrès, apparaux &c. &c. saisi pour satisfaire les jugements rendus dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant.

22 juin CHS. CLAIBORNE, marshall

F. Haraz vs. Kock—No. 2614.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. Charles Louis Maurian, juge président junior de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique le 14 de juillet 1841, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues St. Anne et Condé, [illegible] chevaux, harnais à pain et une paire de harnais. Saisis pour satisfaire le jugement rendu dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant.

2 juil CHS. CLAIBORNE, marshal.

F. Vernet vs. Melle Mary.

EN vertu d'un ordre de fi. fa. à moi adressé par l'honorable Gallien Prével, juge conseiller de la cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique le 12 juillet, à midi, passage de la Bourse, entre la rue St. Louis [illegible], un lot de meubles, saisi dans cette affaire.

Conditions comptant.

2 juil CHS. CLAIBORNE, marshal.

Robert Carragher vs Benjamin Olney.

EN vertu d'un ordre de fi. fa. à moi adressé par l'honorable G. Prével, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique, le 13 juillet 1841, à midi, au passage de la Bourse, entre la rue [illegible] et Chartres [illegible] un lot de meubles, et une balance, saisis dans cette affaire.

Conditions, comptant.

CHS. CLAIBORNE, Marshal

Gabon vs J. L. Florence, propriétaire de Province Sarah.

EN vertu d'un ordre de fi. fa. à moi adressé par l'honorable T. G. Morgan, juge conseiller de la cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique le 12 de juillet 1841, au passage de la Bourse, entre la rue St. Louis et Conti, un lot de meubles, saisis dans cette affaire. Conditions comptant.

CHS CLAIBORNE, marshal.

[illegible] vs. Le Garvey.

EN vertu d'un ordre de fi. fa. à moi adressé par l'hon. [illegible] Jackson, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique, le 14 juillet 1841, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, [illegible] actions du capital de la Compagnie du chemin de fer [illegible] saisis pour satisfaire [illegible] Conditions comptant.

CHS CLAIBORNE, Marshal

Calvert & Dumas vs Henry Wisdetcht.

EN vertu d'un ordre de fi. fa. à moi adressé par l'honorable Gallien Prével, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique le 12 juillet 1841, à midi, au passage de la Bourse, entre les rues St. Louis et Conti, un lot de meubles saisis dans cette affaire, et de plus [illegible] [illegible] la lot de meubles [illegible] est établi de menuisier, saisis dans la même affaire.

Conditions comptant.

CHS. CLAIBORNE, marshal

John Coulton contre B. Bailey, Widow Frances Folsom et James Gould.

COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans—No. 2,366.—En vertu d'un ordre de fieri facias, à moi adressé par l'hon. Charles Maurian, président juge junior de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique le 17 juillet 1841, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre Chartres et Royale,

L'esclave nommé Sylla, âgé d'environ 25 ans, et son enfant Sabine âgé d'environ 3 ans, saisis pour satisfaire le jugement rendu dans cette affaire.

Conditions: la somme de deux cents piastres comptant et la balance à quatre mois de crédit, au billet endossé à la satisfaction. CHS. CLAIBORNE, Marshal.

PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES—Attendu que Manuel Badia, [illegible] a présenté une pétition à la Cour, des Preuves dans et pour la paroisse de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu [illegible] décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

W. F. C. DUPLESSIS,
Register des Testaments.

COUR DES PREUVES—Attendu que Louis Edwin Lefèvre, [illegible] a présenté une pétition à la Cour des Preuves [illegible] à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Adelaïde Mayeaux [illegible] femme décédée [illegible] Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments
3 juillet

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Pierre Faure—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par André D. Doriocourt, administrateur de la succession de feu Pierre Faure, décédé, ne serait point approuvé et homologué, les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments
1 juillet

COUR DES PREUVES—Attendu que John R. Bergoude a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu John Dubuys [illegible] décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments
3 juil

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Samson—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Bonaventure Samson curateur de la succession de Etienne Samson, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds existants distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments
3 juil

COUR DES PREUVES—Attendu que Abraham M. Turpin a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Amos St. Clair, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments
3 juil

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de feu Albin E. Michel—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Jean A. Charbonnet, administrateur de la succession de Albin E. Michel, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

SUCCESSION de Samuel Wright, décédé—Vente par le Régistre des Testaments—Lundi dix-neuf juillet 1841, à 10 heures de l'après midi, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 5 juillet 1841, il sera vendu au No. 60, rue de la Douane, pour le compte de la succession de feu Samuel Wright, tous les effets mobiliers appartenant à la dite succession.

Conditions—Comptant.
W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.
7 juillet

BLASCO & SIMIDEL,
Négociants commissionnaires
26, rue de la Commune.

TRESOR DE LA POITRINE.

Pâte Pectorale de Regnauld, pharmacien [illegible], à Paris.

DE toutes les préparations qui ont été conseillées dans les affections de poitrine, il n'en est aucune qui en ait obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de Regnauld [illegible] [illegible]

Le dépôt se trouve à la Nouvelle Orléans, chez M. Manton, pharmacien, rue de Chartres, No. 171. 30 fev—

MARCHANDISES SECHES—30 balles et caisses toile à draps blanche et écrue, 4-4, 7-8 et 3-4, 5 caisses Kentucky, 2 balles toile impériale, [illegible] 1 balle fustic, [illegible] 15 bottes en débarquement [illegible] à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 134, rue des Magasins. 30 juin

VINS—6 tierçons vin blanc, 200 barriques vin St. [illegible] de ménage, 12 tierçons vinaigre, 100 caisses vin en demi-bouteilles, 10 caisses sardines, 18 do liqueurs assorties, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 72, Royale. 30 juin

GENIEVRE, EAU-DE-VIE, &c.

50 pipes de genièvre de Schiedam, marqué du Cygne,
10 demi pipe eau-de-vie, marque Dupuy, Bourquin [illegible]
[illegible]
15 barils eau de vie de pêche,
15 do Whiskey Tennessee et Monongahela,
12 do de ordinaire,
[illegible] rum de la Nouvelle Angleterre,
10 do genièvre et eau de vie du nord,
à vendre par S. LATAPIE,
17 juin 60, Vieille Levée.

BOUCHONS—En débarquement [illegible] J. ALBERT, 26, rue St. Louis. 6 juillet

CIGARES de la Havane—40 caisses Regalias, Canones, de [illegible] Industria, [illegible] en débarquement du brick Copenhague, à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 26, rue de la Commune. 9 juillet

SUCRE blanc de la Havane—24 caisses 1ère qualité en débarquement du brick Copenhague, de la Havane, blanc, de caisses, blanc et brut, belle qualité, en magasin, à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 26, rue de la Commune.

CAFE de la Havane—400 sacs en magasin, à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 26, rue de la Commune. 8 juillet

DOUBLONS mexicains à vendre par J. M. CABALLERO, 34, Vieille Levée. 9 juillet

CIGARES—Un grand assortiment de cigares de la Havane, des meilleures marques, à vendre par J. M. CABALLERO, 34, Vieille Levée. 6 juillet

SAINDOUX—100 barillets New qualité, en magasin et à vendre par BENJ. DOUGLASS, 12, Poydras. 6 juil

PORC—Quelques barils porc mess et M. O. à l'inspection et à vendre par BENJ. DOUGLASS, 12, Poydras. 6 juil

SEL—400 sacs des Iles Turques, en magasin et à vendre par BENJ. DOUGLASS, 12, Poydras. 6 juil

CLOUS—100 barillets clous de Boston, grandeurs assorties, en débarquement de la barque Adeline et Eliza, à vendre par JOHN A. MERRITT, 40 Camp. 3 juil

ABSINTHE suisse et Kirschenwasser, 125 caisses absinthe suisse supérieure, 25 do kirschenwasser, reçus par les navires Bangor venant du Havre, à vendre par J. ALBERT, 26, rue St. Louis. 6 juil

CHANGE sur Philadelphie—Traites à vue et à 60 jours de vue, à vendre par J. ALBERT, 26, St. Louis. 6 juil

TOILE d'emballage de l'Inde—46 pouces, très épaisse à vendre par WALTON & COCHRANE, 10 et 20, N. Levée. 6 juil

CUIRS—75 en débarquement du navire Kingston, à vendre par S. VALLS, 34, Gravier. 3 juil

PEAUX de chevreuils—3 ballots en débarquement du navire Kingston, à vendre par S. VALLS, 34, Gravier. 3 juil

FARINE—1000 barils farine de Cincinnati, marques supérieures, en débarquement et à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 6 juil 40, rue Tchoupitoulas.

WHISKEY rectifié—75 barils qualité supérieure, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 40, rue Tchoupitoulas.

VIEUX whiskey—8 barils très vieux et supérieur en magasin, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 6 juil 40, Tchoupitoulas.

GENIEVRE—6 barils de pure qualité supérieure en magasin, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 6 juil 40, Tchoupitoulas.

PORC—100 barils, mess, M O prime, P. O. à l'inspection, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 6 juil 40, Tchoupitoulas.

SAINDOUX—400 barillets en feuille, en bon ordre de débarquement en magasin, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 40, Tchoupitoulas.

LARD—plats côtés et épaules de Cincinnati, en magasin, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 6 juil 40, Tchoupitoulas

HARICOTS—2 barils blancs qualité supérieure en magasin, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 6 juil 40, Tchoupitoulas

SUCRE EN PAIN de première qualité des raffineries de Boston, en magasin et constamment en mains, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 40, rue Gravier. 6 juil

MARCHANDISES sèches écrues—20 balles 4-4 toile à draps en magasin et à vendre par W. C. TOMPKINS & Co. 30, Gravier. 6 juil

INDIENNES—20 caisses différentes qualités, en magasin et à vendre par W. C. TOMPKINS & Co. 30, rue Gravier.

MARCHANDISES sèches blanches—20 caisses toile à draps blanche, 4-4, 6-4 et 5-4, à vendre par W. C. TOMPKINS & Co. 30, Gravier. 6 juil

HUILE de baleine—60 barils en magasin, et à vendre par W. C. TOMPKINS & Co. 30, rue Gravier.

BLANC de baleine—300 caisses de marques supérieures, en magasin à vendre par W. C. TOMPKINS & Co. 30, Gravier.

SAVON—300 caisses de meilleures marques, à vendre par W. C. TOMPKINS & Co., 30, rue Gravier.

SALERATUS—[illegible] barils et boîtes, à vendre par W. C. TOMPKINS & Co. 30, Gravier. 6 juil

AMIDON—20 caisses de Lafayette, en magasin, et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 74, rue des Magasins. 6 juil

FARINE—300 barils marques des boulangers en débarquement et à vendre par CHS. BYRNE, 136, rue Tchoupitoulas. 25 juin

CAFE—400 sacs café de la Havane 1re qualité en magasin et à vendre par FRATS & HERNANDEZ, 27, rue Toulouse.

DOUBLONS espagnols et mexicains, à vendre par FRATS & HERNANDEZ, 27, rue Toulouse. 25 juin

SUCRE en pain de 1ère qualité de la raffinerie de Boston, constamment en magasin à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 40 Gravier. 25 juin

BEURRE—50 barillets beurre à vendre à bas prix pour clore une consignation, par TUFTS & HOBART, 20, rue de la Douane. 25 juin

FROMAGE—Un lot en bon ordre à vendre par TUFTS & HOBART, 20, rue de la Douane. 25 juin

HUILE—5000 gallons huile claire d'Eléphant pour bourrelier [illegible] à vendre par TUFTS & HOBART, 20 rue de la Douane. 25 juin

BLANC de baleine—40 caisses en magasin et à vendre par JOHN A. MERRITT, 40, rue du Camp. 21 juin

AMANDES—60 caisses de Seine amandes, amandes, dernièrement reçues, à vendre par J. M. BACHARIE & Co. 3 juillet

JAMBONS couverts, à vendre par J. VAIRIN & Co. 1 jt

MACARONI—15 caisses macaroni, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 74, rue Royale. 1 juillet

CHAMPAGNE—60 paniers champagne premier cru, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 72, rue Royale. 1 juillet

VIN blanc—15 demi-barriques vin blanc de choix à vendre par LOISON & SILVESTRE, 72, rue Royale.

MERINOS—15 pièces mérinos double chaîne, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 72, rue Royale. 1 juillet

AMANDES—15 barils amandes en coques en bon ordre, reçues pour le marché de [illegible] à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 48, Vieille Levée. 21 juin

VINS—400 barriques vin rouge de Catalogne et 100 caisses bon vin rouge à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 48, Vieille Levée. 23 juin

CAFE de la Havane—600 sacs 1ère qualité à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co, 48, Vieille Levée. 21 juin

CAFE, sucre, cuirs de St. Yago, en sacs, sucre terré en boucauts, et autres marchandises en boucaut, actuellement en débarquement du brick Alex. Washington, de St. Yago de Cuba et à vendre par KOHN, DARON & Co. 25 juin 25, rue Bienville

BOIS de teinture et autres—Un tonneau bois de teinte rouge de Tabasco, et quelques sacs, racines, anisettes, en débarquement de la goël. Caribbean, de Tabasco et à vendre par KOHN, DARON & Co. 25 juin 25, rue Bienville

RUM—100 barils de la Nouvelle-Orléans, sortant de la distillerie de la Lafayette, en magasin et à vendre par JOHN A. MERRITT, 40 Camp. 25 juin

NATTES—50 rouleaux de différentes couleurs, à vendre par JOHN A. MERRITT, 40, rue du Camp. 26 juin

EAU-DE-VIE de Cognac—12 demi pipes eau de vie de Cognac, J. J. Dupuy, en débarquement du navire Vaillant, et à vendre par J. ALBERT, 26, rue St. Louis. 25 juin

SAUCISSONS—5 caisses saucissons en débarquement du navire Vaillant et à vendre par J. ALBERT, 26, rue St. Louis. 22 juin

PAPIER français—3 caisses papier à écrire, de différentes qualités en débarquement du navire Vaillant et à vendre par J. ALBERT, 26, rue St. Louis. 22 juin

SERINGUES—10 caisses seringues pour hommes, femmes et enfans, à vendre par BENJ. LACOSTE, rue Royale.

VIN blanc—20 barriques vin blanc de choix, 65 paniers vin de champagne, [illegible] 20 1-2 barriques vin de Malaga à vendre par LOISON & SILVESTRE, 72 Royale. 24 juin

EAU DE SODA, en bouteilles—Nous recommandons aux personnes qui quittent la ville pour aller à la campagne, cette boisson convenable, rafraîchissante et peu coûteuse. VALETON & Co., Enc. Royale et Douane. 24 juin

SUCRE sur habitation—120 boucauts première qualité, à vendre par BOUDOUSQUIE & GANUCHAU, 20 juin 23, Vieille-Levée.

CIGARES de la Havane—200,000 de différentes marques en magasin et en débarquement de la goelette Virginie, à vendre par J. M. CABALLERO & Co. 9 juin 34, Vieille Levée.

COTONNADE du Pays—Cotonnade du pays pour habillements d'habitations, à vendre par F. A. HERBARD & Co, 30, Chartres. 16 juin

TOILE d'emballage d'Ecosse de qualité supérieure—44 pouces, en magasin à vendre par WILLIAM PRELEN, 14 Douane.

CUIR pour harnais, semelles, et empeignes en bon ordre, à vendre par J. HALL & A. S. BEAN, 25, Nouvelle Levée. 22 juin

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet de toute espèce, consistant en Regalias, Canones, et [illegible] constamment en mains, à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 26, rue de la Commune. 22 juin

SUCRE—100 boucauts et 12 barils en magasin et à vendre par J. CHALARON, 31, Bienville.

SAINDOUX—100 barillets en magasin et à vendre par J. CHALARON, 31, Bienville. 30 juin

SACS DE PIPES—1000 sacs de pipes en magasin et à vendre par LAUTE BROTHERS, 17 juin 35, Vieille Levée.

GRAISSE—2,500 barillets graisse en tranches, à vendre par J. VAIRIN & Co. 1 jt

PORC—[illegible] prime, à vendre par CHS. DOANE, 69, Poydras. 7 juil

150000 MILLIERS Cigares de la Havane de la marque de l'Espérance comme Lacoste [illegible] Canones, Imperiales, etc., reçu par le steamer Neptune, à vendre par F. TIO, 36, rue Ste. Anne. 7 juin

MACHINE A VAPEUR A VENDRE.

UNE machine à vapeur de la force de 10 chevaux, neuve et de bonne qualité, [illegible] à vendre [illegible] F. DE LIZARDI & Co. 34, Bienville. 10 juin

TABLEAUX ET GRAVURES.

LES soussignés viennent de faire l'acquisition d'une très belle collection de Tableaux à l'huile, nouveaux, Gravures en acier représentant Faisy, Elssler, Taglioni, Rachel, &c.

Collection complète de gravures reliées, représentant les funérailles de Napoléon, &c. V. & D. VIGNAUD, 49, rue de Chartres. 7 juin

GRAND ASSORTIMENT D'HABITS CONFECTIONNES.

[illegible]

MEAKINS & KETCHAM, encoignure des rues Bienville et Vieille Levée [illegible] [illegible] 8 juil.

VENTES A L'ENCAN.

VENTE D'IMMEUBLES.

Pour le compte et risque du premier acquéreur

PAR J. A. BEARD & CO.

IL sera vendu à l'encan samedi 17 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis, par ordre des syndics de F. Jonas & co. vs. leurs créanciers, les propriétés suivantes, savoir: Un lot de terre portant le No. 11 de Plan No. 42, au faubourg Livaudais, Paroisse de Jefferson, mesurant 41 pieds à [illegible] sur la rue Laurel, sur 120 pieds de profondeur [illegible] pour le compte du sieur Chalmey qui en a été [illegible] l'adjudicataire.

La propriété ci-dessus a été publiquement adjugée à la vente par ordre des syndics de 18 janvier 1841.

Conditions: Un cinquième comptant, la balance à 12, 18, 24 et 30 mois de crédit du jour de la première vente, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente par devant Félix Grima, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

7 juil—6 et 12

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de Succession.

EN vertu d'un ordre de la Cour de District, dans et pour le premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu, le samedi vingt-quatre juillet prochain à midi, à la Bourse de l'Arcade, rue des Magasins, les deux tiers indivis des PORTIONS DE TERRE, ci après décrites, situées dans l'Etat d'Arkansas, et abandonnées par Wm. Christy à ses créanciers, savoir:

Dans le Township 6 Nord—Rangé 4 Est

2193 fr.				
2494 N. E. qr.	Sec.	25	135	80 acres

Dans le Township 8 Nord—Rangé 8 Est.

1917 E. partie N. E. 1-4 de section de la section fractionnelle				
1914 S. E. partie N. E. 1-4 de section de la section fractionnelle	24	164	18	acres
1929 E. 1-2 de sect. frac.	24	159	60	do
1945 O. 1-2 de sect. de sec. frac.	17	150	80	do
1949 E. O. partie frac. du 1-4 S. O. de sec. frac.	22	117	60	do
1948 E 1-2 frac. de sec. frac.	14	94	91	do
1949 E. E. partie de 1-4 frac. S. E. de sec. frac.	11	74	86	do

Dans le Township 6 Nord—Rangé 9 Est.

2081 1-2 N. sec.	13	7	13	do
2082 1-2 E	17	80	80	do

Dans le Township 8 Nord—Rangé 3 Est.

2036 1-2 S				
2077 1-2 N				
2 24 N E 1-4 de sec. frac.				
2080 N. 1-2 frac. de sec. frac.				
2080 1-2 E				

Dans le Township 6 Nord—Rangé 4 Est

[illegible]

Dans le Township 8 Nord—Rangé 3 Est.

[illegible]

Dans le Township 10—Rangé Sud 2 Ouest

[illegible]

Dans le Township 11 Nord—Rangé 1 Ouest.

[illegible]

Dans le Township 13 Sud—Rangé 1 Ouest

[illegible]

Conditions—Comptant.

Les actes de vente passeront par devant A. Mazureau, notaire public aux frais des acquéreurs.

16 juin—6—16 26 jt, 2, 18 et 21 jt.

LETTRES DE CHANGE.

ASSOCIATION CONSOLIDEE.
Nouvelle-Orléans, 10 juin 1841.

CETTE BANQUE tire sur Paris et Londres.
17 juin G. WILTENBERGER, Caissier.

LA Banque du Commerce tire sur Londres et Paris, sur New York, Philadelphie, Baltimore, Pittsburg, Louisville, Cincinnati et St. Louis. GEO. O. HALL, caissier. 18 juin

CHANGE—Traites sur l'Angleterre et New-York, à vendre par KOHN, DARON & Co. 6 juil 25 rue Bienville

TRAITES sur Boston, à vendre par JOHN A. MERRITT, 40 Camp. 6 juil

TRAITES sur la Havane, à vendre par J. N. RICULFI & Co. 7 juil 46, Toulouse.

TRAITES SUR PARIS à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 26, rue Bienville. 7 jt

TRAITES sur New York, à vendre par SCHMIDT & Co. 7 jt 90, rue Bienville.

TRAITES SUR NEW YORK à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 26, rue Bienville. 7 jt

TRAITES sur Boston, à vendre par JOHN A. MERRITT, 40, Camp. 6 juil

TRAITES sur Paris, à vendre par AUG. MOLIER, 9, rue St. Louis. 6 juil—4

TRAITES sur Paris, à vendre par AUGT. MOLIER, 90, rue St. Louis. 18 juin

CHANGE sur Philadelphie—Traites à vue ou à 60 jours à la convenance des acheteurs, à vendre par J. ALBERT, 26, St. Louis. 24 juin

LETTRES de Change sur Paris, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co. 79, rue Toulouse. 23 juin

LETTRES de Change sur Londres, à vendre par F. DE LIZARDI & Co. 22 juin

LETTRES DE CHANGE sur Baltimore, à vendre par J. VAIRIN & Co. 18 juin

LETTRES de change sur New York, à vendre par WILLIAM G. HEWES & Co, rue Natchez. 1er juil

TRAITES sur Paris, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 26, rue Bienville. 1 juil

LETTRES de change sur New York, à vendre par THAYER & CUSHING, 30, Gravier. 1er juillet

TRAITES sur la Havane, à vue, à vendre par J. N. RICULFI & Co, 46, rue Toulouse. 30 juin

TRAITES sur New-York, à 60 jours, à vendre par HUGO C. GOLDMEISTER, 31, rue Bienville. 21 juin

LETTRES DE CHANGE sur Philadelphie, à vendre par CHARLES CLEOS, No. 11, rue St. Charles. 22 juin

CHANGE sur Philadelphie, à vendre par J. H. ASHBRIDGE, 97 Camp. 21 juin

LETTRES de change sur Londres, à vendre par [illegible] & VLES, 40, Carondelet. 19 juin

TRAITES sur New York à 3 jours de vue à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier. 19 juin

CHANGE sur la Havane à vendre par J. N. RICULFI & Co. 31 mai

CHANGE—Traites sur l'Angleterre, à vendre par KOHN, DARON & Co. 31 mai

CHANGE sur Philadelphie à 30 jours de vue, à vendre par J. D. DENEGRE, 16 Douane.

TRAITES sur Charleston, à vendre par STETSON & AVERY, 88, rue Gravier. 26 juin

TRAITES sur New-York, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 26 juin

LA Banque du Commerce tire sur Philadelphie, Baltimore, Louisville, Cincinnati et St. Louis. GEO. O. HALL, caissier. 31 mai

ESPECES.

ESPECES—Quelques milliers de piastres mexicaines, à vendre par CANTIN, DARAN & Co, 11—135 St. Louis. 6 juil

DOUBLONS espagnols et mexicains—200 doublons espagnols, tous de bon poids, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 6 juil

ESPECES—piastres, à vendre par PETERS & MILLARD, 4, Vieille Levée. 30 juin—1

PIASTRES Mexicaines à vendre par J. M. CABALLERO, 34 V. Levée. 21 juin

DOUBLONS mexicains à vendre par J. M. CABALLERO, 34 V. Levée. 20 juin

DOUBLONS Mexicains, à vendre par J. ROBERT & Co. 3, rue des Magasins. 19 juin

ESPECES—3500 piastres mexicaines, à vendre par CANTIN, DARAN & Co. 11 et 13, rue St. Louis. 4 juin

A VENDRE—30 000 sacs sel gros et fin de Liverpool, par BLANCHARD, EIMER & Co. 26, Bienville. 3 juillet

THE—40 caisses thé impérial, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier. 3 juillet

COGNAC—200 barriques dimensions assorties, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier. 3 juillet

ORGE—25 barils orge perlée, en débarquement du navire l'Auburn, à vendre par TUFTS & HOBART, 20, rue de la Douane. 3 juil

BOTTES ET BRODEQUINS—34 caisses en magasin et à vendre par TUFTS & HOBART, 20, rue de la Douane. 3 juil

CHANGE SUR PHILADELPHIE—Traites à vue et à 60 jours de vue, à vendre par J. ALBERT, 26, rue St. Louis. 30 juin

BELLES MONTRES—Les soussignés viennent de recevoir un bel assortiment de montres en or pour dames et pour hommes. De différentes formes—Aussi, des montres en or et argent répétition, Lépine et à cylindre de Beaumarchais, qu'ils offrent à des prix modérés. HYDE & GOODRICH, 15, rue de Chartres. 24 juin

EAU DE COLOGNE—Excellente eau de Cologne de Marina Farina, à vendre par HYDE & GOODRICH, 15, rue de Chartres. 24 juin

BEAUX FUSILS & CARABINES à vendre par les soussignés: un grand assortiment de beaux fusils double canon des meilleures fabriques, aussi de Tarlock et Westley Richards, garantis; [illegible] et de plomb et autres articles de chasse.

HYDE & GOODRICH, 15, rue de Chartres. 24 juin

AIGUILLES—Les soussignés viennent de recevoir un nouvel assortiment de belles aiguilles de toutes les sortes. Seulement garanties celles estampées Hyde & Goodrich. A vendre en gros et en détail. HYDE & GOODRICH, 15, rue de Chartres. 24 juin

ARGENTERIE—Les soussignés offrent à vendre, un assortiment complet d'argenterie qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages, consistant en couverts de table, desserts [illegible] comptant. HYDE & GOODRICH, 15, Chartres.

ARTICLES de [illegible] assortis de Lavater [illegible] HYDE & GOODRICH, 15, rue de Chartres. 24 juin

REFRIGERATEURS, [illegible] seront vendus pour les familles, les steamers, les hôtels, &c. à vendre par WM. GRANT, 20, rue de la Douane. 25 juin

PENDULES en cuivre nouvellement inventées, pendules de bureau, pendules en bois dans nombreuses variétés de différents genres, garanties et à vendre par WM. GRANT, 20 rue de la Douane. 18 juin

CHAPEAUX de Panama—100 [illegible] Panama, fins, [illegible] de paille, de différentes qualités, convenables aux habitants, à vendre par J. W. BACHARIE & Co. 18 juin

TOILE d'Emballage—[illegible] de toile épaisse et large en magasin et à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 55, Camp.
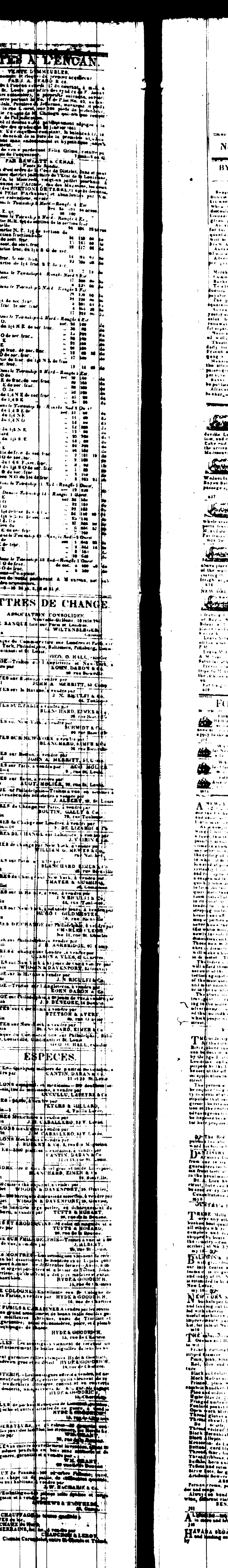
BOIS DE CHAUFFAGE de toutes qualités, BRIQUES de 1re, SABLE, CHAUX de Maine, PIEUX, MERRAINS, &c. &c. à vendre par CHAUCHON & LEROY, Chemin Carondelet entre St-Claude et Thomas. 1 jn